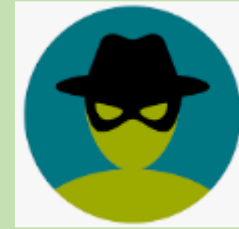




Maison des aînés de La Prairie
500, rue Saint-Laurent
La Prairie, Qc, J5R 5X2
Tél : 450 444-6736
admin@maisondesaineslaprairie.org



16 décembre 2020

Bonjour à vous tous et toutes,

Suite au communiqué du 14 décembre, notez que cette chronique est envoyée à tous mais qu'à compter du 1^{er} janvier elles le seront aux membres actifs seulement. Vous pouvez envoyer votre cotisation à l'adresse en entête.

La prochaine chronique sur ce sujet mentionnera divers exemples d'arnaques.

Aujourd'hui un sujet qui n'a aucun lien avec le temps des fêtes mais qui est tout de même important, celui de la prévention des arnaques par informatique et autres.

Il semble que les personnes âgées font aussi partie des cibles d'arnaqueurs qui cherchent par divers moyens de nous soutirer des fonds souvent importants. Voici quelques exemples et des idées pour les débusquer et s'en prémunir.

Je parle peut-être comme si j'étais à l'abri de ces situations mais sachez que l'été dernier j'ai failli me faire prendre de façon éhontée en pensant que je parlais avec un fournisseur qui m'aidait à installer et configurer un logiciel alors qu'en fait je faisais affaire avec un fraudeur qui se faisait passer pour le réel fournisseur, c'était à s'y méprendre. Le fraudeur a commencé à me faire accroire que je devais me protéger de virus installés sur mon ordinateur; il devait s'assurer que les endroits où je faisais des affaires étaient vraiment fiables et c'est là que j'ai terminé la conversation. Le fraudeur m'amenait tranquillement à révéler le nom des banques avec lesquelles je transigeais afin d'enregistrer mes mots de passe...

Comment se prémunir?

Il n'y a pas de solution parfaite mais il faut demeurer sur ses gardes. Mais commençons par la base.

- S'assurer que le pare-feu de l'ordinateur est activé.
- Avoir un antivirus actif et mis à jour automatiquement. Il y en a des gratuits mais certains très performants coûtent environ \$20,00 par année par ordinateur. Considérer que c'est une assurance anti-vol très peu dispendieuse pour se protéger de pertes de données importantes.
- Prendre régulièrement une sauvegarde de ses données sur un médium externe, disque ou clé USB. Des logiciels gratuits très performants sont disponibles.

- Après la sauvegarde, déconnecter le disque ou la clé USB de l'ordinateur de sorte que si jamais tous les fichiers de l'ordinateur étaient verrouillés par l'arnaqueur, au moins vous auriez une sauvegarde récente. Seuls les fichiers récents non sauvegardés seraient perdus.

Les mots de passe

Les mots de passe font partie de la base de la sécurité mais j'en fais un sujet distinct. Voici quelques précautions :

- Ne pas utiliser le même mot de passe pour tous ses comptes. Si l'arnaqueur en trouve un il a alors un passe-partout pour tout ouvrir et vous voler, surtout si vous faites des transactions bancaires en ligne.
- Changer régulièrement ses mots de passe.
- Pour ne pas les oublier, les entrer au fur et à mesure dans un calepin.
- Avoir des mots de passe complexes incluant des majuscules/minuscules, des chiffres et des caractères spéciaux. Un minimum de 8 caractères. Pourquoi cette complexité? Pour rendre le travail de l'arnaqueur plus ardu. Ces gens possèdent des programmes informatisés pour simuler toutes les combinaisons possibles. Plus le mot de passe est complexe plus le temps de déchiffrement sera long et l'arnaqueur risque de passer à une autre victime si après quelques minutes il n'a pu réussir à décoder votre mot de passe.
- Dans le cas des sites où des transactions financières ont lieu, refuser d'enregistrer les mots de passe lorsque le logiciel de navigation internet vous le propose.
- Ne pas partager ses mots de passe comme on ne partage pas son numéro bancaire d'identification personnel (NIP).

Entretemps, voici quelques liens à des renseignements pertinents proposés par le Service de police du Roussillon.

- Celui-ci [proposé par la GRC](https://antifraudcentre-centreantifraude.ca/index-fra.htm) . <https://antifraudcentre-centreantifraude.ca/index-fra.htm>
- Celui-ci [sur le site de la Régie intermunicipale de police Roussillon](http://www.ripr.ca/affaires-publiques/conseil-de-prevention#fraude_internet) . http://www.ripr.ca/affaires-publiques/conseil-de-prevention#fraude_internet

Si jamais vous avez des questions nous tenterons d'y répondre en les regroupant dans une chronique ultérieure.

En vous saluant,

André Gallant, membre du CA